



PROGRAMME DE FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Document mis à jour le 18/06/2026

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les connaissances nécessaires en vue de l'obtention du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail selon le programme officiel de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).

La certification « Sauveteur Secouriste du Travail (SST) » permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à toute personne certifiée d'assurer cette fonction dans son entreprise ou établissement. Elle s'insère dans un dispositif conçu par l'INRS / Assurance maladie – risques professionnels pour garantir la qualité des formations et certifications en santé et sécurité au travail.

Ainsi certifié, le Sauveteur Secouriste du Travail peut :

- porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise,
- être acteur de la prévention dans l'entreprise.

PUBLIC VISÉ

Toute personne désignée ou volontaire pour assurer la fonction de Sauveteur Secouriste du Travail au sein de son entreprise ou établissement.

Accessible aux personnes en situation de handicap : s'adresser au référent handicap afin d'envisager les adaptations pédagogiques nécessaires.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis requis.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation organisée en intra ou en inter-entreprises, pour un groupe de 4 à 10 stagiaires.

– Moyens pédagogiques :

- Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires
- Études de cas concrets, exposés théoriques
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques

– Moyens d'encadrement :

- Formateur certifié et à jour par le réseau AT/MP – INRS

– Moyens matériels :

- Salle dédiée à la formation, vidéoprojecteur, diaporama
- Livret pédagogique
- Mannequin adulte, enfant et nourrisson
- Défibrillateur
- Trousse de secours, maquillage

Document	Créé le	Indice	Modifié le	Mis en place le
PROG_SST_INIT_01	18/06/2026	1		18/06/2026

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

– Évaluation des compétences :

- Mises en situation pratiques tout au long de la formation
- Grille de certification SST (réseau Prévention / INRS)

– Évaluation de la satisfaction :

- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation
- Une évaluation à froid peut être conduite si prévue à la convention de formation

– Suivi :

- Délivrance d'une attestation de réalisation mentionnant les compétences validées
- Délivrance du certificat SST par le réseau Prévention (validité 2 ans)

CONTENU DE LA FORMATION

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime et alerter ou faire alerter
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : En inter sur notre centre de Viry-Châtillon (91170) ou en intra-entreprise

Durée : 2 jours – 14 heures

Période : À définir selon disponibilités

Coût : Suivant devis ou convention de formation

Document	Créé le	Indice	Modifié le	Mis en place le
PROG_SST_INIT_01	18/06/2026	1		18/06/2026